

approprié pour créer les conditions propices à la réconciliation et à un retour à la stabilité en Amérique centrale. J'ai utilisé le terme « approprié » à dessein. Le processus de Contadora est effectivement un tel mécanisme, puisqu'il s'agit d'une initiative latino-américaine destinée à régler un problème latino-américain.

Comme je l'ai indiqué dans le message que je vous ai adressé ainsi qu'à vos collègues à l'occasion de votre réunion de fondation en août à Cartagena, nous applaudissons à cet exemple additionnel et opportun de solidarité de la part de pays sud-américains clés vis-à-vis du processus de Contadora. À mon avis, il ne faut pas voir de coïncidence dans le fait que, peu après cette rencontre, des progrès véritables ont pu être marqués durant les réunions que le Groupe a tenues au Panama avec les cinq pays d'Amérique centrale.

Le Canada est évidemment bien éloigné de l'Amérique latine. Je fais cette remarque plutôt évidente pour expliquer pourquoi nous avons choisi de soutenir et non de diriger la recherche de la paix en Amérique centrale. Mais, en tant que pays d'un même hémisphère, nous avons le devoir d'agir de façon constructive là où il est pratique et bienvenu de le faire. Voilà entre autres pourquoi notre soutien du processus ne s'est pas limité aux déclarations. J'ai indiqué clairement que, si on l'y invitait, le Canada mettrait à la disposition des pays du Groupe ses compétences et ses conseils sur la vérification et le contrôle. L'invitation lui a effectivement été faite et le Canada a, à quatre reprises, fourni des commentaires détaillés ainsi qu'une aide pour permettre la mise en place du mécanisme de vérification et de contrôle.

Je vous répète, Monsieur le Ministre, comme je l'ai fait à M. Sepulveda, le ministre des Affaires étrangères du Mexique la semaine dernière à New York, que le Canada demeure disposé à offrir dans ce domaine tous autres conseils qui pourront être utiles.

Notre volonté d'aider à surmonter la crise qui sévit en Amérique centrale s'est manifestée d'autres façons. Conformément à l'esprit et aux objectifs du groupe de Contadora, le Canada maintient ses engagements en faveur de l'aide au développement de l'Amérique centrale, et ce, malgré un climat d'austérité financière et les coupes inévitables opérées dans les budgets. En reconnaissance des progrès sensibles réalisés au Salvador, tout particulièrement sous la direction du président Duarte, vers un processus véritablement démocratique et de la réduction importante du nombre de violations des droits de la personne, le Canada a rétabli son programme d'aide à ce pays. Compte tenu des circonstances difficiles qui persistent dans ce pays, notre aide sera d'abord de nature humanitaire. Nos projets appelleront la participation d'organisations non gouvernementales et viseront tout particulièrement les personnes déplacées.

Au Nicaragua, le Canada a appuyé activement les efforts d'une des associations d'autochtones, les Misurasata, pour en arriver avec le gouvernement de Managua à un modus vivendi satisfaisant qui leur permettrait de retourner en paix dans leurs foyers nationaux traditionnels et de protéger l'intégrité de leur culture.

Le Canada a fait connaître à diverses reprises le souci que lui inspirent les questions associées des droits de l'homme, des personnes déplacées et des réfugiés en Amérique centrale. Nous avons ouvert nos